Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 145 (2014)

Artikel: Aperçu de l'histoire de l'église de Romainmôtier

Autor: Pradervand, Brigitte / Schätti, Nicolas DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835833

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

APERÇU DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE ROMAINMÔTIER'

Brigitte Pradervand et Nicolas Schätti

Depuis le milieu du XIXe siècle, la renommée de l'église de Romainmôtier n'a cessé de croître8. L'un des premiers à en avoir reconnu véritablement l'importance archéologique fut l'architecte Jean-Daniel Blavignac (1817-1876) qui lui consacra une étude descriptive, restée inédite, mais dont d'importants extraits furent publiés dans son Histoire de l'architecture sacrée9. L'érudit genevois pouvait se baser sur les travaux historiques de Frédéric de Charrière († 1848) et du baron Frédéric de Gingins-La-Sarra (1790-1863) qui avaient commencé quelques années plus tôt à publier et exploiter le fonds documentaire 10. Sa contribution majeure fut de dresser un inventaire monumental très complet de l'édifice et de ses décors peints et sculptés, enrichi de nombreux relevés (FIG. 2). Quelques années plus tard, l'historien de l'art et professeur zurichois Johann Rudolf Rahn (1841-1912) intégra Romainmôtier à une vue d'ensemble de l'architecture bénédictine et clunisienne de Suisse occidentale et fut le premier à proposer une chronologie de l'édification de l'église¹¹. Ses hypothèses, notamment la mise en évidence d'une étape de construction postérieure au chantier du XIe siècle qui aurait vu le remplacement d'un couvrement en bois originel de la nef centrale par une voûte en berceau romane, allaient s'avérer déterminantes pour la compréhension du monument pendant près d'un siècle (FIG. 4-5)12.

Au début du XXe siècle, la restauration complète de l'église sous la conduite de l'architecte Léo Chatelain (1839-1913), précédée d'une exploration archéologique exhaustive de l'édifice et de son sous-sol, confiée à l'archéologue cantonal Albert Naef (1862-1936), fournirent une somme considérable de connaissances sur l'évolution de l'église et de son environnement 13 (FIG. 6).

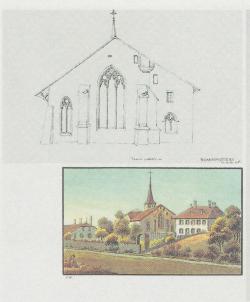




FIG. 4

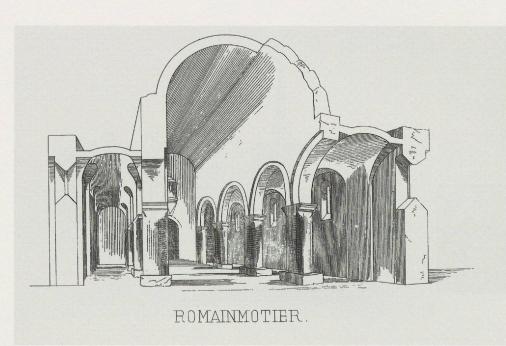
1 | L'ÉGLISE CLUNISIENNE (VERS 994 - 1537)

Le 10 juin 888, Rodolphe ler de Bourgogne fait don de l'abbaye Saint-Pierre de Romainmôtier (abbatiam Romanis quae constructa habetur in honore Sancti Petri Apostolorum principis) à sa sœur, Adélaïde, femme du comte Richard le Justicier. Celleci pourra la léguer à l'héritier de son choix. Les Rodolphiens détenaient alors à coup sûr l'abbatiat laïc de Romainmôtier comme ils possédaient celui de Saint-Maurice, et ils accaparèrent une partie de ses biens. Adélaïde porte d'ailleurs le titre d'abbesse, après 88814.

L'INCORPORATION À CLUNY (AVANT 990)

La comtesse, par un testament du 14 juin 928/929, légua à l'abbé Odon de Cluny ce bien prestigieux, alors privé de moines, «construit autrefois en l'honneur des apôtres Pierre et Paul» 15. Cluny avait été fondé dix-neuf ans auparavant par Guillaume d'Aquitaine, dans le duché de Bourgogne, tenu par Richard le Justicier. Il s'agissait du «premier exemple connu de donation d'un monastère» à l'abbaye bourguignonne. Bien que le pape ait confirmé la donation en 931, ce premier acte resta sans suite immédiate. Il contrevenait sans doute à la volonté du roi Rodolphe II, peu enclin à favoriser les institutions religieuses. Sur le modèle de l'abbaye royale de Saint-Maurice, ce sont des chanoines qui furent installés au bord du Nozon, au nombre d'au moins sept en 966. Le transfert à Cluny ne fut effectif qu'après une seconde donation, faite cette fois avant 981/990 par le roi Conrad, sa femme Mathilde et leur fils Conon, bienfaiteurs du monastère bourguignon 16.

Le redressement effectif de l'ancienne abbaye royale intervint principalement sous l'abbatiat d'Odilon (994-1049) dont l'action à Romainmôtier fut considérable. Il fut le dernier





abbé de Cluny à avoir administré directement le monastère. Vers 1100, sous l'abbatiat de son successeur, Hugues de Semur (1049-1109), l'ancienne abbaye royale fut en effet ravalée au rang de prieuré, intégré à la province de Lorraine et d'Alémanie¹⁷.

Odilon entreprit dès le début de son abbatiat la construction d'un vaste complexe monastique. Son biographe Jotsald le décrit comme un grand bâtisseur, rénovateur des établissements clunisiens et promoteur de leur embellissement. En Suisse occidentale, son action porta sur les prieurés de Payerne, Romainmôtier et Saint-Victor de Genève, ces derniers ayant été, nous apprend-il, entièrement reconstruits sous son autorité¹⁸. L'archéologie et l'analyse architecturale des bâtiments conservés à Romainmôtier ont confirmé la réalité des travaux menés durant son abbatiat.

Probablement avant les transformations menées par Odilon, une chapelle cruciforme avait déjà été édifiée et liée aux bâtiments qui formeront l'aile orientale du monastère. Les travaux se poursuivirent par l'église actuelle, qui remplaça l'ancienne abbatiale nord 19. En 1042 toutefois n'étaient terminés que la chapelle cruciforme, le bâtiment oriental et l'église. Les bâtiments ouest et sud ainsi que le cloître ne furent édifiés qu'après la construction de l'avant-nef. En 1050, le pape Léon IX célébra une messe à Romainmôtier, très probablement dans la nouvelle église.

La création de l'avant-nef, datable pour des questions d'ordre stylistique du troisième quart du XIe siècle, est postérieure à l'abbatiat d'Odilon, lequel avait fait construire un édifice de ce type à Cluny²⁰. On note aussi, peu après, les efforts des religieux pour embellir l'église en ornements²¹, puis la construction au sud du chœur d'une chapelle funéraire aux XIe-XIIe siècles, attestée archéologiquement, et l'achèvement de la construction du cloître et des bâtiments monastiques.

LE PRIEURÉ À LA FIN DU MOYEN ÂGE (XII°-XVI° SIÈCLE)

Il y eut donc des constructions avant l'avènement d'Odilon et après sa mort, mais cet abbé donna l'impulsion décisive à la disposition du centre monastique: la situation du bâtiment oriental et de l'église définirent l'emplacement du cloître et des bâtiments conventuels ouest et sud. Ce n'est que deux siècles plus tard, à partir du milieu du XIIIe siècle, que les prieurs cherchèrent à rénover leur monastère en ouvrant d'importants chantiers de modernisation: renouvellement complet du décor de l'église, édification du porche et reconstruction du chevet. Ces travaux furent cependant gravement perturbés par deux incendies, intervenus avant 1282 et avant 1294, dont l'un toucha l'ensemble du site. Le chantier de reconstruction fut entrepris immédiatement, ce qu'attestent notamment les félicitations que reçut, en 1312, le prieur de Romainmôtier²².

Même si, en pareil cas, une aide extraordinaire des gens de la Terre de Romainmôtier était expressément prévue²³, le coût de la reconstruction des bâtiments monastiques et de l'église plomba durablement les comptes, dont le déficit fut sans doute encore aggravé par une crise des revenus seigneuriaux. Il est possible qu'une part de ces ouvrages ait été financée par des deniers privés, les fondations funéraires prenant leur essor à la même période. Le redressement du prieuré n'intervint cependant que bien plus tard, à partir des années 1360, sous l'autorité d'Henri de Sévery (1371-1380) et de ses successeurs²⁴.

Les travaux à entreprendre étaient considérables (FIG. 7). En ce qui concerne l'église, le sanctuaire fut d'abord agrandi vers 1282. Après le deuxième incendie, on dut consolider le clocher et reconstruire les voûtes de la nef, qui reçut un nouveau décor. À la même époque, sinon au même chantier, appartiennent également les peintures ornementales du chœur et de la chapelle

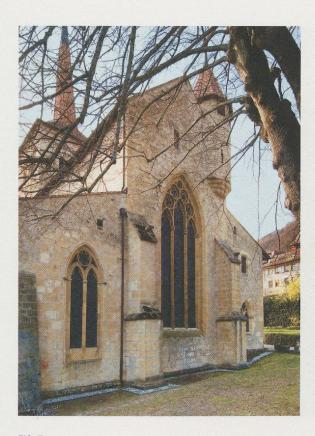


FIG. 7

méridionale ainsi qu'une partie de celles de l'avant-nef (deuxième travée du vaisseau sud), complétées par la suite à la faveur d'une seconde campagne décorative (deuxième quart du XIVe siècle). Quant aux bâtiments monastiques, l'actuelle maison du prieur dut être reconstruite partiellement et fut, elle aussi ornée de peintures (début du XIVe siècle).

Le grand œuvre du XIV° siècle fut la reconstruction du cloître, jusqu'alors non voûté. Le chantier débuta à l'initiative de Guillaume de Montricher (1314-1338), dont l'œuvre, limitée à la galerie orientale, fut qualifiée de magnifique en 1336²⁵. Durablement interrompus en raison de l'épidémie de peste de 1348, les travaux ne furent achevés que dans le dernier quart du XIV° siècle et au début du XV°. En 1375, Henri de Sévery (1371-1380) ouvrit un vaste chantier qui toucha aux bâtiments monastiques (cellier, dortoir) comme à l'église²⁶. Il reprit aussi l'édification du cloître dont il eut cependant encore à financer l'achèvement bien après son départ du prieuré, dans les années 1390, avec la participation de son successeur Jean de Seyssel (1382-1432).

Le développement des fondations funéraires privées contribua également à l'embellissement du cloître et de l'église. Les nombreux vestiges de sculptures retrouvés lors des fouilles, et aujourd'hui conservés dans le dépôt lapidaire, donnent une idée des embellissements consentis par les prieurs de Romainmôtier comme par de nombreux religieux et laïcs, depuis le XIV^e siècle jusqu'à la veille de la Réforme (FIG. 8 ET 9).

Vers 1445, la dernière abside du XI^e siècle fut reconstruite pendant le priorat de Jean de Juys (1433-1448) qui inaugurait une période de prospérité²⁷. Néanmoins, à partir de 1449, le prieuré fut tenu en commende par des prélats, issus de la Maison de Savoie ou nommés par celle-ci, dans tous les cas plus intéressés par les revenus du monastère que par son rayonnement religieux. La mainmise du pouvoir ducal prit fin en janvier 1537 suite

à sa défaite, militaire, politique et religieuse en Pays de Vaud face aux Réformés bernois et leurs alliés fribourgeois catholiques. Le prestige de la Savoie s'était auparavant déployé une dernière fois avec le mariage somptueux de la princesse impériale Marguerite d'Autriche avec le duc Philibert II, sous l'abbatiat de Michel de Savoie en décembre 1501²⁸.

2 | LE TEMPLE ET LES GRENIERS BERNOIS (1537 - 1798)

L'INTRODUCTION DE LA RÉFORME ET SES CONSÉQUENCES SUR L'ÉDIFICE

La période la plus intéressante du point de vue des transformations de l'église²⁹, c'est-à-dire la suppression du couvent et le passage de Romainmôtier à la Réforme, est très peu documentée. Dans les archives baillivales, c'est le silence total. Il faut recourir à quelques extraits des journaux des commissaires bernois et au récit d'un chroniqueur d'alors, Pierrefleur, pour évaluer, de manière encore très incomplète, la portée de ces changements. L'analyse des structures de l'édifice et des fragments de sculpture retrouvés au cours des fouilles dès le XIX^e siècle nous en apprend beaucoup plus³⁰.

La destruction complète de certaines statues de pierre, la mise en pièces du monument de Sévery témoignent encore de la violence des actes perpétrés contre les objets de culte de l'ancienne foi (FIG. 10). La fin du monastère est embrouillée par la mort du prieur Claude d'Estavayer qui survient le 28 décembre 1534³¹. Son successeur, contrairement à l'usage, est élu directement par les religieux de Romainmôtier. Il se nomme Théodule



FIG. 8

 Dépôt lapidaire, chapiteau provenant probablement de l'ancien cloître, par le maître du monument de Seyssel, vers 1410-1415 de Riddes. Voyant les événements se précipiter et craignant pour les biens du couvent, il sollicite l'aide du conseil de Fribourg, resté catholique, mais opposé au duc de Savoie. Il est appuyé dans ses démarches par les chanoines de l'église Saint-Nicolas de Fribourg. Pour diverses raisons, Fribourg hésite à soutenir Romainmôtier: d'une part, Claude d'Estavayer avait versé à Berne et à Fribourg une somme de 1000 écus d'or pour se libérer des droits que ces deux villes avaient obtenus sur Romainmôtier en vertu de la bulle du 10 mai 1512 relative à la constitution des chapitres de Berne et de Fribourg, et, d'autre part, des négociations étaient en cours avec le duc de Savoie au sujet de Genève ainsi que des créances de ces deux cantons sur le Pays de Vaud.

Le prieur de Romainmôtier adresse un nouveau message à Fribourg, le 10 mars 1536. Lorsque Fribourg se détermine enfin à venir en aide au monastère (contre une pension pour le chapitre de Saint-Nicolas), il est trop tard. Le 22 mars 1536, six commissaires bernois se présentent à Romainmôtier et le prieur doit signer un acte d'assujettissement à la ville réformée. La dispute de Lausanne et l'arrêt du 24 décembre 1536 demandant de briser les autels et les images mettent fin aux derniers espoirs des moines qui doivent se soumettre à la nouvelle foi. En janvier 1537, le dernier prieur de Romainmôtier, Théodore de Riddes, meurt et un bailli bernois est immédiatement nommé en la personne d'Adrien de Bubenberg.

Le journal des commissaires, qui se rendent à Romainmôtier en janvier 1537, donne très succinctement un aperçu de l'état dans lequel se trouvent le monastère et ses biens matériels³². Des vêtements liturgiques ont disparu, des chandeliers et un plateau en argent ont été vendus pour que les moines puissent subvenir à leurs besoins. Le journal mentionne encore que les religieux ont subi beaucoup de dommages «comme messieurs les commissaires l'ont bien remarqué». Le doyen du

couvent annonce que tous les titres ont été volés (en fait ce sont les moines eux-mêmes qui, dans leur fuite, les ont emportés). Les religieux restés sur place ont le choix de partir avec une petite pension ou d'adopter la nouvelle foi. Un certain dom Francey est chargé d'administrer les biens du couvent.

Ces événements sont également relatés par le chroniqueur Pierrefleur, habitant de la ville voisine d'Orbe au moment des faits. Resté fidèle à la foi catholique, Pierrefleur est extrêmement choqué par les actes iconoclastes perpétrés par les tenants de la nouvelle foi. Il ne manque pas d'en souligner l'absurdité et la sauvagerie. Alors qu'il donne de nombreux détails sur ce qui se passe dans sa ville, en ce qui concerne le prieuré de Romainmôtier, il écrit simplement que les «autels furent dérochés» le 3 janvier 1537³³.

Mais ce qu'il écrit à propos d'Orbe vaut certainement pour Romainmôtier. Il relate tout particulièrement les agissements d'un certain Christophe Hollard qui fut à l'origine de nombreuses déprédations. Le frère de Christophe Hollard, Jean Hollard, était devenu «prédicant», soit pasteur, quelques années auparavant. La présence de Christophe Hollard est attestée à Romainmôtier lorsque le dernier prieur Théodule de Riddes signe son acte d'assujettissement à Berne. Si les textes qui rendent compte de la reddition du couvent aux autorités bernoises ne donnent aucun détail matériel sur ce qui s'est effectivement passé, l'analyse des pièces trouvées pendant les fouilles est explicite et montre comment s'opérèrent les actes d'iconoclasme. Quelques textes de Pierrefleur décrivent ce que put être le contexte de ces déprédations probablement opérées, en partie en tout cas, par Christophe Hollard.

Le texte qui relate une des visites des ambassadeurs de Berne à Orbe en 1531 en présence des ambassadeurs de Fribourg est particulièrement détaillé:





FIG. 9

Dépôt lapidaire, Vierge à l'Enfant par le maître du monument de Seyssel, vers 1410-1415

FIG. 10

Monument de Sévery, 1385-1387, tête d'évêque ou d'abbé ayant subi l'iconoclasme de la Réforme «Et prêcha Farel en présence des dits ambassadeurs, en la présence desquels Christophe Hollard brisa une image de Notre-Dame, dont la réparation avait coûté la dite année six écus, et gâta un crucifix sans avoir aucun regret; dont grandement je m'émerveille de la grande soufferte des ambassadeurs de Fribourg, qui étaient présents sans faire aucune résistance...»³⁴

Un autre texte, toujours de 1531, rapporte:

«Successivement le lundi suivant [le 3 juillet], le dit Christophe, joints et avec lui environ onze ou douze de ses complices. Dérochèrent tous les autres autels étant tant en ladite église que ès autres églises, qui sont en nombre de sept, c'est à savoir la grande église de la ville [d'Orbe], le couvent de Sainte-Claire, l'hôpital, Saint-Germain, Saint-Martin et Saint-Alloy, Notre-Dame des Vignes, laquelle fut par eux dérochée et mise à fleur de terre, dont ce fut dommage car elle était belle et de grande dévotion pour lors d'adonques. En icelui jour furent dérochés 26 autels, mais pour ce le divin office ne cessa point en la dite ville, car au lieu des autels, on portait tables sur lesquelles on chantait la sainte messe.» 35

On apprend plus loin que le même Christophe Hollard est :

«... pris et mené en prison, à cause qu'il avait coupé le nez à une image de Saint Pierre, que l'on avait remise sus l'autel.»

Le dit Hollard demeura en ladite prison vingt-quatre heures, puis fut mis en liberté contre payement de la caution d'un écu. Il dira encore avoir satisfait aux ordonnances susdites des seigneurs sans que l'on sache si véritablement il a été encouragé dans ses actes par les autorités bernoises, à Orbe et peut-être à Romainmôtier.

LA PÉRIODE BERNOISE? DE L'ENTRETIEN, SURTOUT!

Vidée des vestiges qui rappelaient «l'idolâterie passée», l'ancienne abbatiale fut transformée pour servir au culte protestant. Le premier prédicant, Jean de Colombier, salarié par le bailli de Romainmôtier³⁶, occupa quelque temps l'ancienne cure édifiée dans les hauts du bourg, en Assomôtier, à proximité de l'église paroissiale Notre-Dame, qu'on pensait peut-être d'abord utiliser pour le culte; dès 1539, les pasteurs logèrent dans l'enceinte monastique avant que l'actuelle cure ne soit bâtie en 1746-1748 sur un terrain au nord-est du chœur³⁷.

S'ils conservèrent l'église monastique, les «luthériens» incendièrent, dès leur arrivée ou peu auparavant, la chapelle Sainte-Anne située sur la route de Croy, ancien oratoire en bois reconstruit en pierre en 1457 et dédié dès lors à sainte Anne et saint Vincent Ferrier, en souvenir du prêche que celui-ci avait prononcé en mars 1404³⁸. Cette destruction précoce d'un lieu de culte, plutôt inhabituelle³⁹, est à mettre en relation avec l'opposition rencontrée par les «compagnons d'Orbe», pour la plupart «luthériens», qui avaient voulu perturber les célébrations de la fête patronale (26 juillet)⁴⁰. On démolit plus tard, en 1549, l'église paroissiale Notre-Dame, désaffectée; son portail fut récupéré⁴¹.

Quant à l'église conventuelle devenue temple réformé, son adaptation resta modeste. Les premières mentions la concernant dans les comptes baillivaux remontent à 1538. Elles font état de réparations, minimes, aux toitures. Ces textes donnent bien la mesure de ce qui fut la règle pendant près de deux siècles et demi. En effet, les autorités bernoises assurèrent durant cette longue période l'entretien de l'église sans faire de coûteux aménagements ni d'embellissements notoires⁴². On le voit de manière très nette dans les textes: l'église resta le parent pauvre dans les dépenses





FIG. 11

Ancienne aile ouest du couvent reconstruite à l'époque bernoise pour abriter la résidence des baillis

FIG. 12

Vue de l'église avant la restauration de 1899-1915

consenties à l'ancien périmètre monastique. Les interventions des Bernois se concentrèrent, en effet, sur la transformation puis la destruction partielle des édifices conventuels, parfois par la construction de bâtiments neufs. Les sommes affectées pour l'ancienne maison du prieur, devenue résidence des baillis, et pour les greniers et la Maison de la Dîme⁴³ seront bien plus considérables que celles qui furent dépensées pour l'église. On procédera dès le XVIe siècle à des travaux dans la maison des baillis qui comprend des chambres d'apparat dont on peut encore apprécier la qualité de certains aménagements, interventions de maîtres d'œuvres reconnus⁴⁴ (FIG. 11).

En ce qui concerne le temple, «Leurs Excellences» assurèrent les frais nécessaires au maintien du bâtiment, surtout de ses toitures. La flèche du clocher avait été refaite peu avant la Réforme, après 1525, et munie d'une croix que l'on conserva après le passage au protestantisme. Le reste des charpentes fut entièrement rénové entre 1548 et 1588. La commande en 1722 à Jean Genard, d'Yverdon, d'une étoile dorée destinée à orner la croix en fer forgé médiévale du clocher fait figure de dépense extraordinaire⁴⁵. Souvent, on assista à un véritable bricolage dans cette église, notamment dans l'aménagement des stalles, dont les éléments médiévaux furent à peine adaptés à des formes plus modernes⁴⁶.

Pratiquement tous les travaux et aménagements de cette époque disparurent lors de la restauration de 1899-1915, qui s'intéressa avant tout aux périodes médiévales. Seuls échappèrent à ce jugement dépréciatif quelques éléments significatifs, telles certaines dalles funéraires ou la chaire de 1663 dont on reconnut la qualité artistique. Sinon, ne subsistent que des témoins épars, notamment des inscriptions datées, laissés intentionnellement ou non par les restaurateurs du début du XXº siècle, et retrouvés lors de l'examen de l'édifice. La confrontation de ces vestiges avec les

documents des XVI°-XVIII° siècles et avec ceux de la restauration de 1899-1915 permet de conclure à un souci limité au simple entretien de l'édifice.

Les différentes parties de l'église connurent des fortunes diverses. L'avant-nef et le porche furent transformés en grenier et l'on construisit même un deuxième niveau sur le porche pour agrandir le dépôt à grains installé au premier étage de l'avant-nef. Comme dans l'église de Payerne, église conventuelle clunisienne au sort comparable à Romainmôtier, les autorités trouvèrent des volumes à disposition qu'ils employèrent à des fins de stockage. Cette utilisation de l'édifice en deux parties distinctes (avant-nef et porche) a sans doute permis d'en conserver les principales structures sans nécessiter de travaux importants.

Lorsque surviennent des dommages dans l'édifice, on peut relever plusieurs attitudes. Parfois, comme dans le cas du porche, en 1592, il fut jugé intéressant de reconstruire la voûte presque à l'identique, de l'enduire et de la blanchir (peut-être en soulignant l'architecture de couleurs) et ainsi de conserver à l'entrée principale du temple un bel aspect. C'est le cas aussi, très étonnant, et qu'il faut mettre en évidence, lors de la réfection des enduits de la voûte gothique de la nef en 1679. En effet, l'analyse des couches picturales a montré qu'en plusieurs endroits les mortiers et enduits avaient été complètement rénovés. Or, on ne s'est pas contenté de blanchir les parties nouvelles. Les couches picturales ont également été retouchées et harmonisées avec les décors gothiques existants⁴⁷ (FIG. 12). Cette attitude démontre le souci de conserver l'aspect de l'église, mais les textes ne permettent toutefois pas de savoir si cette économie de movens trahissait aussi des préoccupations de goût. À la cathédrale de Lausanne, on peut relever d'ailleurs le même phénomène tant du point de vue pictural que pour les sculptures. On a cherché à harmoniser, aux XVIIIe et XIXe siècles, les nouvelles interventions avec les phases gothiques de l'édifice⁴⁸.



FIG. 13

Chaire de l'église construite en 1663 et exhaussée en 1767

Peu avant cette grande restauration intérieure de 1679, les autorités bernoises avaient fait faire, en 1663, une nouvelle chaire, exhaussée en 1767⁴⁹ (FIG. 13). Il faut noter que l'on se préoccupa en général du confort des paroissiens avec la pose de planchers, la fabrication ou la modification de bancs tout au long de ces deux siècles et demi. Les aménagements restèrent toutefois modestes. En 1740, les autorités communales s'opposèrent avec succès au projet des autorités bernoises qui cherchaient à introduire des fonts baptismaux dans les temples vaudois qui en étaient dépourvus. Outre divers arguments plus ou moins convaincants (manque de place, souci d'économie), elles firent valoir leur opposition à l'usage bernois du *Taufstein* jugé contraire à l'administration du baptême «suivant l'institution de Calvin» qu'avait introduit Guillaume Farel en Pays de Vaud⁵⁰.

Révélatrice aussi est l'attitude des autorités bernoises lors de la réfection de l'ancienne chapelle Notre-Dame. Cet édifice de plan cruciforme, construit peu avant l'église actuelle et situé au sud du transept, possédait une toiture indépendante comme le montre la figure de Merian (FIG. 15) ainsi qu'une peinture ornant la paroi nord d'une des chambres de l'aile ouest de la maison du prieur (FIG. 14). Cette toiture avait été réparée ou reconstruite en 1552 et pourvue d'un pommeau d'étain, comme tous les bâtiments d'une certaine importance. Or, en 1701-1702, la chapelle fut démolie, ce qui déstabilisa le mur sud du croisillon du transept. Il fallut attendre 1709-1710 pour que des réparations fussent entreprises⁵¹.

A partir de 1760, de nouveaux chantiers furent engagés. Tout d'abord au toit du chœur et à la maçonnerie des murs hauts, travaux complétés en 1765, puis dans l'église même qui souffrait de l'humidité. Des quantités de terre avaient été apportées dans la nef en 1749 afin de tenter de remédier à ce défaut persistant que l'on pensait dû au fait que l'église paraissait enterrée. Presque vingt ans plus tard, en 1767, on dut se résoudre à enlever toute la

terre apportée et à remplacer les planchers, pourris, par un sol à carreaux de terre cuite et, en 1780, par un nouveau plancher dans le chœur.

La confrontation des données matérielles avec les textes a montré le caractère lacunaire de ces derniers. En effet, les conservateurs-restaurateurs de l'Atelier Roman ont pu constater lors de l'analyse des enduits, une grande quantité de couches techniques, parfois très peu étendues, attestant nombre de réparations qui ne figurent pas dans les documents. Il en est de même pour les structures architecturales où l'on voit de nombreuses cassures ou réparations dont certaines appartiennent sans doute à cette époque.

3 | LE TEMPLE VAUDOIS ET LE MONUMENT HISTORIQUE (1798 - 2000)

Quel était l'état du temple au moment du départ des Bernois en 1798⁵²? L'analyse des textes bernois, si elle apporte des éléments utiles à la compréhension de l'édifice, se révèle pourtant d'un apport peu précis dans le cas de Romainmôtier. Les sources ne prennent leur sens et ne trouvent d'explication que dans la confrontation avec les informations données par l'objet lui-même. Relativement peu détaillées pour l'église, les archives sont beaucoup plus précises pour d'autres bâtiments comme l'ancienne maison du prieur, les différents greniers ou la Maison de la Dîme. Les images du début du XX° siècle, en particulier les photographies et documents de la restauration de 1899-1915, montrent un état certainement encore proche de celui de 1798; les nouvelles autorités vaudoises, succédant en 1803 à celles de l'éphémère canton



FIG. 14

Maison Reymond, peinture murale représentant le site vers 1695, par le peintre Jean Meyer?

du Léman créé par la République Hélvétique, se révèlent en ce domaine les dignes successeurs de leurs excellences bernoises. En effet, les travaux du XIX^e siècle seront peu nombreux et n'affecteront guère l'édifice dans l'ensemble, sinon par le percement de baies au sud du temple et par quelques travaux de consolidation. Fait significatif de ce relatif désintérêt pour Romainmôtier, des orgues ne sont introduites dans le temple qu'en 1863, alors que la musique instrumentale avait fait sa réapparition dans les temples vaudois les plus importants dès le XVIII^e siècle.

L'apport principal du XIXº siècle n'est cependant pas artistique ni architectural, mais consiste essentiellement en un renversement des valeurs. A partir des années 1830, plusieurs érudits, historiens, architectes et historiens de l'art vont valoriser le passé médiéval de Romainmôtier. Le temple vétuste, froid et peu fonctionnel laissé par les Bernois va devenir en quelques décennies un monument vénérable digne d'être admiré par tous.

Il faudra cependant attendre les travaux conduits entre 1899 et 1915 pour que Romainmôtier renaisse véritablement et que le temple prenne l'aspect qui est encore le sien aujourd'hui. Cette restauration est un moment décisif et les récents travaux menés à Romainmôtier (1991-2001) n'y changèrent rien d'essentiel. C'est en effet au tournant des XIXº et XXº siècles que se fixe durablement la double identité de l'ancien prieuré clunisien, lieu de culte à la tradition millénaire et édifice culturel parmi les plus importants de Suisse.